

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

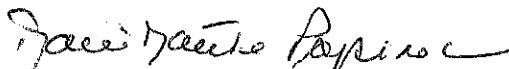
AVIS est par les présentes donné par la soussignée, secrétaire de l'arrondissement de Montréal-Nord, que le Comité d'étude des demandes de démolition lors de sa réunion du 16 octobre 2019, à 18h30, à la salle Brignon-dit-Lapierre située au 11155, avenue Hébert, étudiera la demande de démolition de l'immeuble suivant :

- 4847, boulevard Gouin E.

PRENEZ AVIS ÉGALEMENT que toute personne intéressée peut se faire entendre au Comité d'étude des demandes de démolition de l'arrondissement au cours de cette réunion. Une période sera consacrée aux questions des citoyens relativement à cette demande de démolition ainsi qu'aux programmes préliminaires de réutilisation du sol proposés.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19-1) et au Règlement RGCA06-10-0010 régissant la démolition d'immeubles, **toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit**, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée, par courrier au 4243, rue de Charleroi, Montréal-Nord, Québec, H1H 5R5, ou par courriel à l'adresse suivante : mmpapineau@ville.montreal.qc.ca.

FAIT À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 27 septembre 2019


Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement